

**25^{ème} JOURNEE INTERNATIONALE DU CNO
BREST ☼ DU 13 AU 14 MARS 2008**

BULLETIN D'HEBERGEMENT

Nous vous invitons à remplir un bulletin par participant
et à le retourner, accompagné des arrhes, avant le 31 JANVIER 2008 à :



OFFICE DE TOURISME DE BREST METROPOLE OCEANE
Place de la liberté - BP 91012 - 29210 BREST cedex 1
TEL : + 33 (0)2 98 44 41 00 - FAX : + 33 (0)2 98 43 22 95
service.receptifetcongres@brest-metropole-tourisme.fr

NOM **PRENOM**
TITRE **ORGANISME**
ADRESSE
CODE POSTAL **VILLE**
TEL. **FAX.** **E-MAIL**

TRANSPORT

Arrivée prévue le / /2008 Heure d'arrivée :h
En train voiture avion vol n°.....
Départ prévu le / /2008 Heure de départ :h

RESERVATION HOTELIERE

Afin de réserver vos chambres, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

DATES DE RESERVATION		TYPE DE CHAMBRE	
<input type="checkbox"/> 12 MARS 2008	<input type="checkbox"/> 14 MARS 2008	<input type="checkbox"/> SINGLE (1 lit)	<input type="checkbox"/> COUPLE (1 lit double)
<input type="checkbox"/> 13 MARS 2008	Autres nuitées : /	<input type="checkbox"/> TWIN (2 lits)	

CATEGORIE HOTELIERE	PRIX INDICATIF DES CHAMBRES (avec petit déjeuner)	ARRHES A VERSER	TOTAL (En fonction de la catégorie d'hôtel)
<input type="checkbox"/> 2**	De 35 € à 75 €	60 €	60 €
<input type="checkbox"/> 3***	De 85 € à 122 €	110 €	110 €
FRAIS D'INSCRIPTION			12 €
TOTAL (Arrhes + frais d'inscription)			€

Si vous désirez faire une demande particulière (régime alimentaire spécifique, ascenseur impératif dû à un handicap, etc.), nous vous remercions de préciser votre souhait :

REGLEMENT (les frais bancaires sont à la charge du participant)

CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de L'Office de Tourisme de Brest métropole océane
 VIREMENT BANCAIRE (demande de RIB par e-mail)
 CARTE BANCAIRE VISA OU MASTER n° _____ Validité : __ / __ / __ Nom du porteur : _____
Signature : _____ **Cryptogramme :** ____ (au dos de la carte bancaire)

Conditions de réservation et d'annulation :

- ☼ Ce bulletin de réservation hôtelière devra nous parvenir au plus tard le 31 JANVIER 2008.
- ☼ Dès réception des arrhes, la réservation devient ferme et l'Office de Tourisme de Brest métropole océane vous confirmer les détails de votre réservation.
- ☼ Le solde de la facture sera réglé auprès de l'hôtelier.
- ☼ Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception et selon les possibilités de réservation offertes.
- ☼ Les chambres devront être occupées **avant 19 H**. En cas d'arrivée tardive, ayez l'obligeance de prévenir l'hôtelier.
- ☼ L'annulation : pas de pénalité si l'annulation parvient à 45 jrs avant la manifestation; de 45 à 15 jrs : 10% de frais; de 14 à 3 jrs : 50% de frais; à moins de 3 jrs : 100% de frais.